



17264 RM



Agence de l'eau
Alsace-Meuse

VITICULTURE

et

ENVIRONNEMENT

COMPTE RENDU

Année 1992

Compte rendu du suivi Viticulture et Environnement

(année 1991 - 1992)

Sommaire

Introduction.

A. Rappel du protocole d'observations :

- I. Les stations d'information et de démonstration.
- II. Les itinéraires techniques.
- III. Le suivi.

B. Observation :

Météo :

- I. Données graphiques.
- II. Résultats.

Régime de l'eau :

- I. Données graphiques.
- II. interprétations.

Reliquats d'azote et conditions météorologiques :

Influence des conditions météorologiques sur l'évolution de l'azote :

- I. Météo et azote.
- II. Evolution de l'azote.

Influence de la pluviométrie sur les risques de lessivage :

- I. Régime de l'eau et des nitrates à 90 cm.
- III. Régime de l'eau et "formes d'azote" à 90 cm.

Rendement et qualité :

- I. Rendement.
- II. Qualité.

Suivi phytosanitaire :

- I. Eudemis (piègeage sexuelle et alimentaire) + botrytis.
- II. Avis de traitement.

Aspect Economique des différents itinéraires techniques.

Groupe de Qualite.

Conclusion.

INTRODUCTION

La viticulture est souvent accusée de participer à la pollution de l'environnement tant par les fertilisants (nitrates) que par certains produits de traitement. Il en découle deux impératifs :

- mener des études permettant la mise au point des **itinéraires techniques compatibles avec la sauvegarde de l'environnement** et assurant les **mêmes résultats économiques** au niveau de la production.
- **informer les viticulteurs** des résultats ainsi obtenus afin que ces nouveaux itinéraires techniques soient rapidement mis en oeuvre par le plus grand nombre d'entre eux.

D'où le lancement de l'opération "**Viticulture et Environnement**" en décembre 1990. Les travaux des deux années d'observation (sur cinq prévues) sont rapportés ici.

PROTOCOLE D'OBSERVATION :

I. LES STATIONS D'INFORMATION ET DE DEMONSTRATION :

Trois stations d'information et de démonstration permanentes ont été réparties sur le vignoble du Haut-Rhin :

- Une parcelle à RIBEAUVILLE.
- Une parcelle à WINTZENHEIM.
- Une parcelle à PFAFFENHEIM.

a. Parcelle de Ribeauvillé :

Exploitant : M. **KIENTZLER** André
50 Route de Bergheim
RIBEAUVILLE

Ban : Ribeauvillé.

Lieu-dit : Unter-Turnert.

Section : n° 8.

Parcelles : n° 8, 9, 10, 11.

Surface : 40 ares.

Année de plantation : 1983.

Porte-greffe : 3309.

Cépage : Gewürztraminer.

Ecartement : 1.50 m entre les rangs et 1.30 m sur le rang.

Enherbement permanent : 1 rang sur deux depuis 1983 avec semis de seigle dans les rangs non enherbés.

Situation : parcelle légèrement en pente située dans le bas du bassin versant de CAROLA S.A.

Conclusion :

Suite à ces deux années de suivi des trois parcelles d'essai de Wintzenheim, Pfaffenheim, et Ribeauvillé, nous pouvons tirer plusieurs aspects bénéfiques de l'implantation d'un enherbement.

Les effets bénéfiques remarqués sur l'environnement, au niveau de l'azote (baisse des teneurs) et de l'utilisation d'herbicide (diminution des quantités épandues).

Cette année, une amélioration de la qualité de la récolte a été constatée sur sol enherbé (densité plus élevée, attaque de pourriture grise moindre). Par contre, celui-ci provoque une baisse d'acidité des moûts.

Malgré, un été très sec, aucuns symptômes grave de sécheresse n'a été constatés sur les trois sites. La parcelle de Wintzenheim (désherbée) a présenté de légers symptômes, provoqués par une charge par souche très importante.

D'un point de vue pratique, l'enherbement, par la baisse de vigueur qu'il provoque, peut diminuer certains temps de travaux :

- . Travaux en vert.
- . Taille d'hiver (quantité de bois à enlever, à diminuer).

La météorologie favorable a permis une protection du vignoble correcte avec un nombre de traitement faible (4 0 6). Sur sol désherbé, il est très difficile d'obtenir une vendange saine (pourriture grise), même avec l'application d'antibotrytis.

L'implantation d'un enherbement provoque une baisse de vigueur, qui ne doit pas devenir excessive. Il faudra compenser ce phénomène par une fertilisation azotée raisonnée.

D'une manière générale, l'enherbement semble profitable à la vigne et à son entretien, sans entraîner une trop forte concurrence.

Les résultats obtenus ne portant que sur deux ans, il faut rester prudent, car beaucoup de facteurs influencent l'évolution de l'azote dans le sol, le développement végétatif de la vigne, la qualité et le rendement de la récolte.